

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 4 septembre 1769

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 4 septembre 1769, 1769-09-04

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1480>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMartin était un cultivateur établi à Bleurville...

RésuméHistoire de l'innocent Martin, roué, il ne peut rien faire. S'occupe des Sirven, famille ruinée, le parlement de Toulouse. Le sujet du prix de l'Acad. fr. A vu le fils de Maty. Lettre de Locke à Lady Peterborough. Affaire de Turquie. Le chevalier de La Barre.

Date restituée4 septembre [1769]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire69.60

Identifiant1455

NumPappas967

Présentation

Sous-titre967

Date1769-09-04

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné

Publication de la lettre Kehl LXIX, p. 20-23. Best. D15868. Pléiade IX, p. 1069-1070

Lieu d'expédition Ferney

Destinataire D'Alembert

Lieu de destination Paris

Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français

Source impr.

Localisation du document Non renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné

Auteur(s) de l'analyse Non renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Besterman D15868

04 septembre [1769] Voltaire à D'Alembert

September 1769

pp. 206-208

0967

• 1455

LETTER D15867

J'écrirai moi même quand il le faudra à M^r le Procureur-général: Je suis en droit de faire cette démarche puisque j'ai été témoin de votre conduite pendant six années. Je suis convaincu de votre innocence comme de ma propre existence. Si j'avais de la santé j'irais à Toulouse, mais vous n'aurez pas besoin de mes sollicitations. Votre cause est claire comme le jour; l'alibi est démontré; le rapport des chirurgiens est absurde; la vérité, la raison, la nature, tout parle en votre faveur.

Mandez moi par qui je pourai vous faire tenir quelque argent.
Je vous embrasse de tout mon cœur.

à Ferney 3^e 7^{me} 1769

V....

Je prends la liberté d'adresser cette Lettre à Mad^e la veuve La Vaysse¹, suivant vos intentions, je me flatte qu'elle le permettra.

[address:] A Monsieur / Monsieur Sirven /

MANUSCRIPTS

1. h^o (BP, E55415).

COMMENTARY

¹ Riquet de Bonrepos.

² 'surrender to the judicial authority' was a necessary condition for the hearing of an appeal; Sirven was mildly imprisoned

25 August; he was interrogated 2 September by Jean François Antoine Astruc.

³ 11 November.

⁴ Pierre Firmin de La Croix.

⁵ née Antoinette Faure; cp. Best. D15414, note 1.

D15868. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

4 de septembre [1769]

Martin était un cultivateur établi à Bleurville, village du Barrois, bailliage de la Marche, chargé d'une nombreuse famille. On assassina, il y a deux ans et huit mois, un homme sur le grand chemin auprès du village de Bleurville. Un praticien ayant remarqué sur le même chemin, entre la maison de Martin et le lieu où s'était commis le meurtre, une empreinte de soulier, on saisit Martin sur cet indice; on lui confronta ses souliers qui cadraient assez avec les traces, et on lui donna la question. Après ce préliminaire, il parut un témoin qui avait vu le meurtrier s'enfuir; le témoin dépose, on lui amène Martin; il dit qu'il ne reconnaît pas Martin pour le meurtrier; Martin s'écrie: *Dieu soit béni! en voilà un qui ne m'a pas reconnu.*

Le juge, fort mauvais logicien, interprète ainsi ces paroles: *Dieu soit béni! j'ai commis l'assassinat, et je n'ai pas été reconnu par le témoin.*

Le juge, assisté de quelques gradués du village, condamne Martin à la roue, sur une amphibologie. Le procès est envoyé à la Tournelle de Paris; le jugement est confirmé; Martin est exécuté dans son village. Quand on l'étendit sur

croix de saint-André, il demanda permission au bailli et au bourreau de lever les bras au ciel, pour l'attester de son innocence, ne pouvant se faire entendre de la multitude. On lui fit cette grâce, après quoi on lui brisa les bras, les cuisses les jambes, et on le laissa expirer sur la roue.

Le 26 juillet de cette année, un scélérat ayant été exécuté dans le voisinage, clama juridiquement, avant de mourir, que c'était lui qui avait commis le meurtre pour lequel Martin avait été roué. Cependant le petit bien de ce meurtre de famille innocent est confisqué et détruit; la famille est dispersée depuis trois ans, et ne sait peut-être pas que l'on a reconnu enfin l'innocence de son meurtre.

Voilà ce qu'on mande de Neuschâteau en Lorraine; deux lettres consécutives confirment cet événement.

Que voulez vous que je fasse, mon cher philosophe? *Villars ne peut pas être tout.* Je ne peux que lever les mains au ciel comme Martin, et prendre dieu témoin de toutes les horreurs qui se passent dans son œuvre de la création. Je suis assez embarrassé avec la famille Sirven. Les filles sont encore dans mon voisinage. J'ai envoyé le père à Toulouse; son innocence est démontrée comme la proposition d'Euclide. La crasse ignorance d'un médecin de village, et l'ignorance encore plus crasse d'un juge subalterne, jointes à la crasse du fanatisme, ont fait condamner la famille entière, errante depuis six ans, ruinée et vivant d'aumônes.

Enfin j'espère que le parlement de Toulouse se fera un honneur et un devoir de montrer à l'Europe qu'il n'est pas toujours séduit par les apparences, et qu'il est digne du ministère dont il est chargé. Cette affaire me donne plus de soins et d'inquiétudes que n'en peut supporter un vieux malade; mais je ne lâcherai rien que quand je serai mort, car je suis têtue.

Heureusement on a fait, depuis environ dix ans, dans ce parlement, des choix de jeunes gens qui ont beaucoup d'esprit, qui ont bien lu et qui pensent comme vous.

Je ne suis pas étonné que votre projet sur les progrès de la raison ait échoué. Voyez vous que les rivaux du maréchal de Saxe eussent trouvé bon qu'il eût soutenu une thèse en leur présence sur les progrès de son art militaire?

J'ai vu le fils du docteur Mathy; *dignus, dignus est intrare in nostro philosophico corpore*. Je viens de retrouver, dans mes paperasses, une lettre de la main de Locke, écrite la veille de sa mort à miladi Péterboroug; elle est d'un philosophe aimable.

Les affaires des Turcs vont mal. Je voudrais bien que ces maraudeurs là fussent assés du pays de Périclès et de Platon: il est vrai qu'ils ne sont pas persécuteurs, mais ils sont abrutisseurs. Dieu nous défasse des uns et des autres!

Tandis que je suis en train de faire des souhaits, je demande la permission au révérend père Hayet de faire des vœux pour qu'il n'y ait plus de récollets capitolins. Les Scipion et les Cicérons y figureraient un peu mieux à mon

September 1769

LETTER D15868

avis. Tantôt je pleure, tantôt je ris sur le genre humain. Pour vous, mon cher ami, vous riez toujours, par conséquent vous êtes plus sage que moi.

A propos, savez vous que l'aventure du chevalier de la Barre a été jugée abominable par les cent quarante députés de la Russie pour la confection des lois? Je crois qu'on en parlera dans le code comme d'un monument de la plus horrible barbarie, et qu'elle sera longtemps citée dans toute l'Europe, à la honte éternelle de notre nation.

EDITIONS 1. Kehl lxxix.20-3.

COMMENTARY

¹ strictly speaking, over seven years.

² see Best.D15848.

³ adapted from Molière, *Le Malade imaginaire*, interlude iii.

⁴ Mr E. S. de Beer tells me that it is dated 28 February 1703/4 and is now in the

Orlov collection of the State historical museum in Moscow; the letter was addressed to Peterborough's first wife Carey Fraiser (or Fraser).

⁵ this is the source of the only example given of this word by Littré.

⁶ or rather Hayer; see Best.D7122, note 1.

*D15869. Voltaire to Louise Honorine Crozat Du Châtel,
duchesse de Choiseul*

Ferney 47^{bis} 1769⁶

Madame Gargantua,

Pardon de la liberté grande, mais comme j'ai appris que monseigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat qui passe pour celui de la Sibirie sept mois de l'année peut produire d'utile.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas, ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi avec le fils de Calas; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez les mettre madame une seule fois, montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez, et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle⁷ que celle de Provence et d'Italie je renonce au métier. Donnez les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monseigneur votre époux soit bien persuadé qu'il n'y a point de pays si disgracié de la nature qu'on ne puisse en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les savoir logés dans ces mailles de soie
Qu'au milieu des frimas je formai de mes mains.
Si Lafontaine a dit, *Déchaussons ce que j'aime*⁸,
J'ose prendre un plus noble soin;